

Nom de l'école : **École élémentaire Edmond Rostand**  
Directeur : *Clément SZCZEKATEK*  
Adresse : *rue Victor Hugo*  
Ville : *La Madeleine*  
Téléphone : *03 20 55 40 27*  
Mail : [ce.0591717w@ac-lille.fr](mailto:ce.0591717w@ac-lille.fr)



## Protocole de fonctionnement de l'école Edmond Rostand

### Principes généraux qui guident la mise en œuvre de ce protocole de fonctionnement

1. Assurer l'accueil
2. Assurer la sécurité sanitaire
3. Assurer la continuité pédagogique

### Les cinq principes sanitaires :

- **Principe 1** : Le maintien de la distanciation physique
- **Principe 2** : L'application des gestes barrières
- **Principe 3** : La limitation du brassage des élèves
- **Principe 4** : L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- **Principe 5** : L'information, la communication et la formation

## LES MESURES D'HYGIENE

### 1- L'application des gestes barrières



- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Éviter de se toucher le visage en particulier le nez, les yeux et la bouche
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Porter un masque grand public

*Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.*

*Les adultes en charge des élèves feront appliquer ces gestes barrières aux élèves avec bienveillance et pédagogie.*

*L'ensemble de ces gestes barrières feront l'objet d'un apprentissage spécifique et continu par l'équipe enseignante.*

### ➤ **Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. A défaut de disposer de points d'eau en nombre suffisant, et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

Les échanges de manuels, de ballons, jouets, crayons etc. doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le respect des gestes barrières en milieu scolaire doit faire l'objet de sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève. La sensibilisation des parents est aussi prépondérante dans la continuité des messages sur l'application permanente de ses règles. (voir le détail de la mise en place dans la partie nettoyage et désinfection des locaux et du matériel)

### ➤ **Porter un masque grand public dans certaines situations**

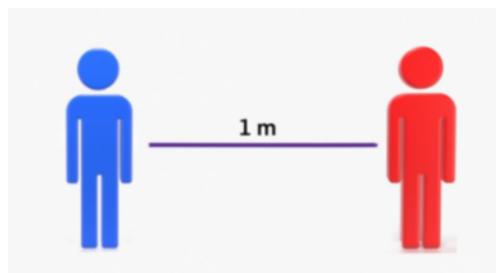
#### ➤ **Pour les adultes**

Les enseignants et les encadrants (ATSEM, AESH, personnel municipal) porteront un masque grand public. En classe, l'enseignant portera un masque lorsqu'il se déplacera dans la classe. Lorsqu'il sera au tableau ou à son bureau et que les élèves seront bien assis à leur place, l'enseignant pourra enlever son masque pour mener son cours. Les masques des enseignants seront fournis par l'Éducation Nationale. Les masques du personnel municipal seront fournis par la Mairie. Le port d'une visière est autorisé mais ne peut pas remplacer le port du masque.

#### ➤ **Pour les enfants**

Le port du masque est impossible pour les élèves de maternelle. Il est toléré pour les élèves en élémentaire en accord avec les mairies. En l'absence du port d'un masque, les règles de distanciation sociale s'appliquent.

## 2- Le maintien de la distanciation physique



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.)

Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes avec de jeunes enfants.

## ACCUEIL ET SORTIE DES ELEVES

### Organisation spécifique liée à la commune

*Les services périscolaires de garderie et cantine seront maintenus. Il n'y aura pas de service d'étude.*

*Si le nombre d'élèves souhaitant revenir à l'école dépasse 15 élèves par classe, l'enseignant constituera **deux groupes** qui seront accueillis **une semaine sur deux** (sauf pour les élèves « prioritaires »)*

Deux accueils distincts : La grille noire au niveau de la place du marché et la grande porte verte rue Victor Hugo.

**Attention : avant d'amener son enfant à l'école, chaque parent devra contrôler sa température** (la température doit être inférieure à 37,8°C).

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 devront également aller aux toilettes chez eux, avant de venir à l'école, car ils seront accueillis directement dans leur classe (et non plus dans la cour de récréation).

**Merci de respecter les plages horaires indiquées** ci-dessous afin d'éviter les attroupements et le brassage des élèves.

### -Accueil des CP de Mme CHAILLAND et des CP/CE1 de Mme MARTI

Horaire : **8h20 à 8h25**

Lieu : Entrée **place du marché**

*Accueil des élèves dans la cour de récréation.*

Lavage des mains : à 8h25, Mme CHAILLAND donnera un coup de sifflet pour rassembler les élèves de CP et CP/CE1 devant les toilettes (en respectant la distanciation physique). Mme BARBEZ prendra en charge les élèves de Mme MARTI.

Une fois toutes les mains lavées, les élèves iront directement en classe.

### -Accueil des CE1

Horaire : **8h25 à 8h35**

Lieu : Entrée **place du marché**

*Accueil des élèves dans la cour de récréation.*

Lavage des mains : à 8h35, Mme PRUVOST ou M. VEREPT donneront un coup de sifflet pour rassembler leurs élèves au niveau des toilettes (en respectant la distanciation physique).

Une fois toutes les mains lavées, les élèves iront directement en classe.

A 8h35, Mme PETIT fermera la grille. Elle assurera la surveillance de ses élèves dans la cour de récréation. Une fois que la classe de CE1 de Mme PRUVOST et M. VEREPT aura terminé le lavage des mains, Mme PETIT rassemblera sa classe pour les amener aux toilettes pour le lavage des mains.

### -Accueil des CE2, des CM1 et des CM2

Horaire : **8h20 à 8h30 (pour les CE2)** et de **8h25 à 8h35 (pour les CM1 et CM2)**

Lieu : Entrée **rue Victor Hugo** (grande porte verte)

*Accueil des élèves directement dans leur classe.*

Lavage des mains : Les élèves seront accueillis par M. SZCZEKATEK (lors de ses jours de décharge) et 2 animateurs de la ville. Ils devront se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique sous la surveillance des adultes présents. Les élèves rejoindront ensuite directement leur salle de classe.

M. DELATTRE, M. SAINTENOY et Mme WALLAERT se situeront au niveau de leur porte de classe afin d'accueillir leurs élèves tout en ayant un regard aussi bien sur le couloir que sur leur classe afin de faire respecter la distanciation physique.

### **-Sortie des CP de Mme CHAILLAND et des CP/CE1 de Mme MARTI**

Horaire : **16h30** (et 11h30 pour les élèves ne mangeant pas à la cantine)

Lieu : Sortie **place du marché**

Lavage des mains : passage aux toilettes pour se laver les mains à 16h20.

### **-Sortie des CE1**

Horaire : **16h35** (et 11h35 pour les élèves ne mangeant pas à la cantine)

Lieu : Sortie place du marché

Lavage des mains : gel hydroalcoolique une fois que les élèves sont sortis de la classe et rangés dans le couloir.

### **-Sortie des CE2**

Horaire : **16h30** (et 11h30 pour les élèves ne mangeant pas à la cantine)

Lieu : Sortie rue Victor Hugo (grande porte verte)

Lavage des mains : gel hydroalcoolique une fois que les élèves sont sortis de la classe et rangés dans le couloir.

### **-Sortie des CM1 et CM2**

Horaire : **16h35** (et 11h35 pour les élèves ne mangeant pas à la cantine)

Lieu : Sortie rue Victor Hugo (grande porte verte)

Lavage des mains : gel hydroalcoolique une fois que les élèves sont sortis de la classe et rangés dans le couloir.

### **-Accueil des élèves ne mangeant pas à la cantine**

Horaire : **entre 13h20 et 13h30**

Lieu : Place du marché (pour les CP et CE1), rue Victor Hugo (pour les CE2, CM1, CM2).

Accueil dans la cour pour les CP et CE1. Accueil directement dans les classes pour les CE2, CM1 et CM2

Lavage des mains : passage aux toilettes pour les CP et CE1. Gel hydroalcoolique pour les CE2, CM1 et CM2.

## **LE PERISCOLAIRE**

### **-Organisation de la pause méridienne (cantine)**

Il y aura un animateur par groupe classe. L'animateur viendra chercher les enfants directement dans la classe afin d'éviter au maximum le brassage des élèves.

Au restaurant scolaire il y aura des espaces séparés.

L'inscription pour les services de cantine sera à effectuer par mail pour la semaine.

L'animateur de chaque « groupe classe » aura en charge le lavage des mains avant le retour en classe. Une fois celui-ci effectué, chaque animateur amènera son groupe directement dans sa classe pour 13h20.

### **-Accueil périscolaire (garderie)**

Il y aura un service de garderie de 7h30 à 8h20 et 16h30 à 18h30. Il n'y aura plus de service d'étude.

**La priorité sera donnée aux élèves qui fréquentaient déjà les services périscolaires avant le confinement.**

### **-Accueil de loisirs (le mercredi)**

L'accueil de loisirs du mercredi se déroulera à l'école ROSTAND pour les élèves de l'école uniquement avec les mêmes animateurs que le reste de la semaine.

## **AMENAGEMENT DES CLASSES**

En classe, les élèves n'auront plus de voisin de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre.

Il n'y aura pas de matériel commun. Prêt de matériel possible mais à garder pour la journée puis à désinfecter le soir (pour un élève qui aurait oublié un stylo, une colle, etc.)

Un bac sera prévu dans chaque classe afin d'y déposer le soir le matériel à désinfecter par le personnel de service.

Il y aura maximum 15 élèves par classe. Si le nombre d'élèves souhaitant revenir à l'école est supérieur à 15, il conviendra de faire 2 groupes. Les élèves seront donc accueillis une semaine sur deux (*sauf pour les « élèves prioritaires » qui seront accueillis tous les jours*).

Les tables à proximité des portes seront éloignées de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe. Le premier rang sera condamné afin de pouvoir donner la possibilité à l'enseignant d'enlever son masque lorsqu'il est au tableau ou à son bureau.

Les enseignants et personnels non-enseignants porteront un masque.

En classe, les élèves devront rester assis à leur place et n'auront pas l'autorisation de se déplacer.

L'aération des salles sera assurée avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

Les enseignants veilleront à l'absence d'échange d'objet personnel.

Les élèves devront donc venir avec des trousses complètes et leur propre paquet de mouchoirs (*il n'y aura plus de boîte de mouchoirs collective dans les classes*).

## GESTION DES CIRCULATIONS

Les horaires prévus lors de l'accueil, des sorties et des récréations permettent de gérer la circulation dans les couloirs et dans l'école.

L'entrée à l'école par plusieurs accès et selon deux modes différents permet de réduire les flux. Cela permet également de limiter les attroupements au niveau des entrées et sorties de l'école.

Avant de sortir de sa classe, chaque enseignant veillera à ce que les couloirs soient libres vers la sortie.

Le sens de circulation dans les couloirs sera le même que celui défini par le protocole d'évacuation incendie (*cf. plan d'évacuation incendie*).

Les portes pouvant l'être seront maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact.

Le garage à vélos et à trottinettes sera fermé. Il ne sera plus possible de laisser sa trottinette ou son vélo à l'école.

## ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

### Activités sportives

Pour le moment il n'y aura pas de prise en charge des élèves par les éducateurs sportifs de la ville. L'accès aux salles de sport ne sera pas autorisé.

### Activités d'arts plastiques

Les enseignants utiliseront uniquement du matériel individuel. S'il s'agit de matériel appartenant à la classe, après l'activité, il faudra déposer ce matériel dans le bac prévu à la désinfection.

### Activités culturelles

Le fonctionnement des bibliothèques collectives sera adapté en régulant la manipulation des livres par les élèves (*livre individuel laissé au repos 5 jours après utilisation*)

## RECREATIONS

L'organisation des récréations présentée ci-dessous respecte les dispositions communes recommandées dans le protocole sanitaire national.

Tous les enseignants seront de service de récréation.

Les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets seront interdits (*échange de cartes, de billes, etc.*)

### MATIN

#### -Récréation des CP et CP/CE1

**9h40-9h45** : habillage puis lavage des mains aux toilettes.

**9h45 – 10h** : récréation

*Surveillance* : Mme CHAILLAND et Mme BARBEZ

**10h** : rassemblement des élèves, lavage des mains puis retour en classe directement.

#### -Récréation des CE1

**9h45-9h50** : habillage puis désinfection des mains au gel hydroalcoolique.

**9h50 – 10h05** : récréation (*cour séparée en 2 par des plots et une ligne au sol*)

*Surveillance* : Mme PETIT et Mme PRUVOST (ou M. VEREPT)

**10h05** : rassemblement des élèves, lavage des mains aux toilettes puis retour en classe directement.

#### -Récréation des CE2

**10h-10h05** : habillage puis désinfection des mains au gel hydroalcoolique.

**10h05 – 10h20** : récréation

*Surveillance* : M. SZCZEKATEK et M. DELATTRE

**10h20** : rassemblement des élèves, lavage des mains aux toilettes puis retour en classe directement.

#### -Récréation des CM1 et CM2

**10h15-10h20** : habillage puis désinfection des mains au gel hydroalcoolique.

**10h20 – 10h35** : récréation

*Surveillance* : M. SAINTENOY et Mme WALLAERT

**10h35** : rassemblement des élèves, lavage des mains aux toilettes puis retour en classe directement.

### APRES-MIDI

#### -Récréation des CP et CP/CE1

**14h40-14h45** : habillage puis lavage des mains aux toilettes.

**14h45 – 15h** : récréation

*Surveillance* : Mme CHAILLAND et Mme BARBEZ

**15h** : rassemblement des élèves, lavage des mains puis retour en classe directement.

#### -Récréation des CE1

**14h45-14h50** : habillage puis désinfection des mains au gel hydroalcoolique.

**14h50 – 15h05** : récréation (*cour séparée en 2 par des plots et une ligne au sol*)

*Surveillance* : Mme PETIT et Mme PRUVOST (ou M. VEREPT)

**15h05** : rassemblement des élèves, lavage des mains aux toilettes puis retour en classe directement.

#### -Récréation des CE2

**15h-15h05** : habillage puis désinfection des mains au gel hydroalcoolique.

**15h05 – 15h20** : récréation

*Surveillance* : M. SZCZEKATEK et M. DELATTRE

**15h20** : rassemblement des élèves, lavage des mains aux toilettes puis retour en classe directement.

## -Récréation des CM1 et CM2

**15h15-15h20** : habillage puis désinfection des mains au gel hydroalcoolique.

**15h20 – 15h35** : récréation

Surveillance : M. SAINTENOY et Mme WALLAERT

**15h35** : rassemblement des élèves, lavage des mains aux toilettes puis retour en classe directement.

## NETTOYAGE et DESINFECTION des LOCAUX

Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée seront aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Du personnel de service sera présent en continu de 7h30 à 18h30 afin de désinfecter régulièrement les locaux et les points de contact (*poignées de porte, interrupteurs, etc.*)

Les classes seront désinfectées tous les matins (*désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476*).

La municipalité mettra également à disposition des enseignants du spray désinfectant et du papier absorbant afin de désinfecter ponctuellement des objets ou la table d'un élève (*si celui-ci venait à éternuer par exemple sans respecter les gestes barrières, en cas de prêt d'un stylo, etc.*)

Dans les sanitaires, les sèche-mains à air pulsé seront neutralisés. Les élèves devront s'essuyer les mains avec une feuille de papier absorbant.

Un urinoir sur 2 sera condamné. Il en est de même pour les lavabos.

## PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

### PROTOCOLE SPECIFIQUE ENFANT MALADE

#### En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

#### Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

- Poursuite stricte des gestes barrières.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

- **En cas de test positif :**
- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

## PROTOCOLE SPECIFIQUE D'UN ENSEIGNANT OU PERSONNEL MALADE

### En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

#### Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrières. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrières.

#### En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.